



Assemblée générale des parents

Mercredi 11 septembre 2024 - Salle Pastorale

Procès-Verbal

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue de la vice-présidente du Conseil d'établissement 2023-2024; La directrice Karine Beauregard ouvre la séance et salue les parents présents.
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée parmi les parents présents; Caroline Madore propose Daisy Lagacé comme présidente de la soirée. Mélanie Ouellet seconde.
3. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée; David Charest est désigné par les parents présents.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le/la présidente de l'AGA; La lecture de l'ordre du jour est faite. Caroline Madore propose l'adoption, Isabelle Chouinard seconde.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023-2024 (lecture individuelle); La lecture du procès-verbal de septembre 2023 est faite. Caroline Madore propose l'adoption, Isabelle Chouinard seconde.
6. Mot et informations de la direction; Karine Beauregard, directrice, explique le fonctionnement de l'école. Cette année il y a 341 élèves. Elle résume les grandes lignes du projet éducatif et répond aux questions des parents.

7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement; Karine B explique les rôles et les fonctions du CÉ avec des exemples de sujets abordés. Il y a 5 ou 6 rencontres chaque année prédéterminées à l'avance.
8. Rôles et fonctions du Comité de parents; Le parent qui assiste aux rencontres du Comité de parents du CCS, rapporte l'information aux membres du CÉ sur les sujets discutés. Planifier une conférence qui sera offerte aux parents en cours d'année. Il y a 8 rencontres par année.
9. Élections des membres du CÉ; Karine B demande aux parents si certains sont intéressés à siéger sur le conseil d'établissement de l'école. Il faut élire 2 personnes pour des mandats de 2 ans.

David Charest se propose;

Mélanie Ouellet se propose;

Caroline Madore est proposée par Daisy Lagacé;

Jean-Luc Therrien est proposé par Isabelle Chouinard;

Isabelle Chouinard laisse son poste, David Charest accepte de prendre sa place (mandat pour 1 an);

Caroline Madore refuse;

Mélanie Ouellet obtient le mandat pour 2 ans;

Jean-Luc Therrien accepte un mandat de 2 ans.

Daisy Lagacé termine son mandat cette année, de même que Chantale Bernier.

10. Élection du représentant au Comité de parents parmi les membres du CÉ; Mélanie Ouellet sera sur le Comité de parents du CSS.
11. Élection d'un substitut au Comité de parents; David Charest sera le parent substitut pour le Comité de parents cette année.

12. TIRAGE prix de présence; Karine B va tirer 5 noms pour les prix de présence. Les parents gagnants pourront choisir entre 50\$ en chèque-cadeau à la Tabagie ou 40\$ en crédit au compte scolaire de leur enfant. Les gagnants sont :

Tommy Beaulieu et Manon Bélanger= chèque-cadeau

David Charest, Mélanie Ouellet et Caroline Madore ont reçu un crédit de 40\$

13. Levée de l'assemblée à 19h10. Proposée par Isabelle Chouinard et secondée par Mélanie Ouellet.